

**EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR :

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.  
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**24 h sur 24** : 1-800-561-8273  
**Urgences médicales — Prosar** : 1-800-301-7976  
**Autre numéro d'urgence Canutec** : 1-613-996-6666 (frais virés)

**NOM CHIMIQUE** : Urée, ammoniac, acide phosphorique, hydroxyde de potassium, EDTA de cuivre, HOEDTA de fer, EDTA de manganèse, EDTA de zinc

**USAGES DU PRODUIT** : Élément nutritif liquide pour les végétaux avec micronutriments

**N° EPA** : s.o.

**N° FS** : NGWE-08-UAP **Révisions à la FS** : Toutes les sections **Date de publication** : 01/14/08 **Remplace** : 01/14/05

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT** – Nocif si absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection des yeux et des gants pour manipuler le produit non dilué. Bien se laver après utilisation du produit. Le contenu peut être sous pression. Ouvrir avec précaution. Solution liquide de micronutriments dérivée d'urée, d'ammoniac, d'acide phosphorique, d'hydroxyde de potassium, d'EDTA\* de cuivre, d'EDTA+ de fer, d'EDTA\* de manganèse et d'EDTA\* de zinc.

Ce produit est une solution claire d'incolore à verdâtre ayant une légère odeur d'ammoniac. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Azote total (N)	16,00	Mélange	aucune établie
Acide phosphorique disponible (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	8,00	7664-38-2	1 mg/m <sup>3</sup>
Potasse soluble (K <sub>2</sub> O)	3,00	1310-58-3	2 mg/m <sup>3</sup> (C)
Cuivre (Cu)	0,05	67989-88-2	non inscrit
Fer (Fe)	0,10	Mélange	non inscrit
Manganèse (Mn)	0,05	68015-77-0	non inscrit
Zinc (Zn)	0,05	67859-51-2	non inscrit

## 4. PREMIERS SOINS

**Ingestion** : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux** : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**Inhalation** : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**POUR TOUTE URGENGE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976.** Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**POINT D'ÉCLAIR (méthode)** : Ne produira pas d'étincelles.

**LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI)** : Non établies

**AGENTS D'EXTINCTION** : Considéré non combustible. Utiliser un agent approprié pour éteindre l'incendie environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX** : Peut inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, de l'ammoniac et des oxydes d'azote.

**TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE** : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION** : Les contenants peuvent exploser en raison de l'accroissement de la pression d'ammoniac.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Ventiler les lieux. Contenir le déversement et absorber le liquide en le couvrant avec de l'argile ou un matériau absorbant. Balayer le mélange et le mettre dans un contenant pour une application terrestre possible, selon les directives de l'étiquette, ou pour une élimination appropriée. Vérifier les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination de ce produit.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- MANIPULATION :** Ouvrir le contenant avec précaution. Le contenu peut être sous pression. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection des yeux et des gants pour manipuler le produit non dilué. Utiliser dans un endroit adéquatement ventilé. Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si du produit s'est infiltré à travers. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.
- ENTREPOSAGE :** Garder le contenant hermétiquement fermé quand le produit n'est pas utilisé. Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. L'entreposer dans un endroit sec, à une température supérieure à 6,7 °C/ 20 °F. Éviter de laisser geler le produit. Si le produit gèle, le laisser réchauffer, puis l'agiter vigoureusement avant de l'utiliser. Ne pas utiliser de contenants pour boisson ou pour nourriture pour mélanger ou conserver le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

- MESURE D'INGÉNIERIE :** Non requise en temps normal. Si l'odeur de l'ammoniac est trop forte, utiliser un respirateur approuvé pour l'ammoniac anhydre.
- PROTECTION RESPIRATOIRE :** Non requise en temps normal. Si les vapeurs ou les bruits excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé pour l'ammoniac anhydre.
- PROTECTION DES YEUX :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
- PROTECTION DE LA PEAU :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques..

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Acide phosphorique	1 mg/m <sup>3</sup>	1 mg/m <sup>3</sup>
Hydroxyde de potassium	non inscrit	2 mg/m <sup>3</sup> (plafond)

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- APPARENCE ET ODEUR :** Ce produit est une solution claire d'incolore à verdâtre ayant une légère odeur d'ammoniac.
- POIDS SPÉCIFIQUE (Eau = 1) :** 1,20 g/ml
- TENSION DE VAPEUR (mm) :** Non établie
- POURCENTAGE DE VOLATILITÉ :** Non établi
- Remarques :** Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.
- MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :** 1,2 kg/L
- POINT D'ÉBULLITION :** 100 °C (212 °F)
- TAUX D'ÉVAPORATION : (Acétate de Butyle = 1) :** non établi
- SOLUBILITÉ :** Soluble
- pH:** 7,6

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- STABILITÉ :** Stable
- CONDITIONS À ÉVITER :** Chaleur ou froid excessifs.
- SUBSTANCES INCOMPATIBLES :** Agents oxydants forts.
- PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, de l'ammoniac et des oxydes d'azote.
- POLYMÉRISATION DANGEREUSE :** Ne se produira pas.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat mâle) :** Non établie
- Irritation des yeux (lapin) :** Peut causer une légère irritation
- Inhalation CL<sub>50</sub> (rat femelle) :** Non établie
- Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH).
- Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** Non établie
- Irritation cutanée (lapin) :** Peut causer une légère irritation
- Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Non établie

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit peut être toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas appliquer dans l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas appliquer dans des zones où un ruissellement est susceptible de se produire. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets. Utiliser ce produit seulement tel qu'il est précisé sur l'étiquette du produit.

**13. ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Contenant à remplissages multiples : pour en disposer, le contenant peut être retourné au point de vente (détaillant/distributeur). Il doit être rempli de nouveau uniquement par le détaillant/distributeur avec le même produit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description DOT/TDM : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS, (ENGRAIS MANUFACTURÉS), NOI, LIQUIDE ; (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Description IMDG : NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

**15. RÉGLEMENTATION**

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		1	Santé
		0	Inflammabilité
		0	Réactivité
		H	ÉPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat   O   Feu   N   Relâchement soudain de la pressio  N    
Différé   N   Réactif   N  

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Acide phosphorique (CAS : 7664-38-2) 5 000 lb ; hydroxyde de potassium (CAS : 1310-58-3) 1 000 lb

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

**16. AUTRES INFORMATION**

STATUT DE LA FS : Toutes les sections ont été révisées.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

©Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Vert de jalousie est une marque de commerce de Les Produits Agri-Unis Canada, Inc.

\*Acide éthylènediaminetétracétique

+Acide hydroxy-éthylène-diamine-triacétique

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Les Produits Agri-Unis Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.